



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

N° 12, DU 17 FÉVRIER 2011

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture site Saint-Aubin, ainsi que sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr
rubrique Publications

Les documents et plans annexés peuvent être consultés auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée.

SERVICE DES RESSOURCES ET DE LA LOGISTIQUE
Bureau de la logistique et du courrier

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
ET DE DIFFUSION**

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du
17 février 2011 a été affiché ce jour ;

le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture
: www.maine-et-loire.pref.gouv.

A Angers, le 17 février
2011

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire administratif


Christian Chaigneau

SOMMAIRE

I ARRETES.....page 1

SECRETARIAT GENERAL

Mission d'appui au pilotage

-Arrête SG/MAP n°2011-064, du 15 février 2011, portant délégation de pouvoir au profit de collaborateurs du directeur départemental des finances publiques3

II AUTRES

E.P.S.M.S. - E.S.P.A.C.E.S..

-Avis de vacances d'un poste du 10 février 2011, de Moniteur-Educateur.....7.

E.P.S.M.S.- E.S.P.A.C.E.S.

-Avis de recrutement de 3 postes du 11 février 2011, d'Agent de Service Hospitalier Qualifié.....9

E.P.S.M.S.-E.S.P.A.C.E.S.

-Avis de vacances de poste du 10 février 2011,d'un Ouvrier Professionnel Qualifié

CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE BLAIN

-Avis de concours sur titres pour le recrutement d'un(e)Psychomotricien(n)e en service de Psychiatrie.....13

I - ARRETES



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

**PREFECTURE
Secrétariat général
Mission d'appui au pilotage**

Arrêté SG/MAP n° 2011-064

**Délégation de pouvoir au profit de collaborateurs
du directeur départemental des finances publiques**

ARRÊTÉ

**Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu les conventions internationales conclues entre la République française et les Etats étrangers prévoyant une assistance administrative en matière de recouvrement ;

Vu les articles 1658 et 1659 du code général des impôts fixant les conditions d'homologation des rôles d'impôts directs et des taxes assimilées ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 modifié relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

ARRÊTE

Article 1er – Délégation de pouvoirs, pour rendre exécutoires les rôles d'impôts directs et taxes assimilées ainsi que les titres de recouvrement émis par les Etats étrangers dans le cadre des conventions bilatérales d'assistance administrative au recouvrement, est donnée aux collaborateurs du directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire ayant au moins le grade de directeur divisionnaire des impôts.

Article 2 – L'arrêté préfectoral SML/BCAD n° 2000-258 du 4 mai 2000 portant délégation de pouvoir au profit du directeur des services fiscaux de Maine-et-Loire et de certains de ses collaborateurs est abrogé.

Article 3 – Le secrétaire général de la préfecture et le directeur départemental des finances publiques de Maine-et-Loire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Angers, le 15 FEV. 2011

Richard SAMUEL

II - AUTRES



ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIAL ET MEDICO SOCIAL

Pouancé, le 10 février 2011

AVIS DE VACANCE DE POSTES

**DIRECTION - ADMINISTRATION
E.P.S.M.S. "E.S.P.A.C.E.S."**

Château de Tressé
49420 POUANCÉ
Tél. 02 41 92 60 28
Fax 02 41 92 40 28
espaces.pouance@wanadoo.fr

SITE DE POUANCÉ

FOYER OCCUPATIONNEL
CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
A LA VIE SOCIALE

SITE DE SEGRÉ

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
DE L'OUDON

Un poste de Moniteur-Educateur sera vacant où susceptible de l'être à ESPACES Château de Tressé 49420 POUANCE (Pour la Maison d'Accueil Spécialisée de BEAUFORT EN VALLEE Maine et Loire).

Peuvent faire acte de candidature :

Les Moniteurs-Educateurs titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur, exerçant en qualité de titulaires dans l'un des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (titre IV portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière) et relevant du décret n° 93.657 du 26 mars 1993 portant statuts particuliers des moniteurs-éducateurs de la fonction publique hospitalière modifié,

Les fonctionnaires sollicitant un détachement et répondant aux conditions du décret précité.

Les candidatures, accompagnées de toutes les pièces justificatives de la situation administrative des intéressés, doivent être adressées à

**Madame la Directrice
ESPACES Château de Tressé
49420 POUANCE**

avant le 11 avril 2011.

RAA mas
a scanner



ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIAL ET MEDICO SOCIAL

AVIS DE RECRUTEMENT

Une procédure de recrutement aura lieu à E.S.P.A.C.E.S. à compter du mois de **mai 2011** en application du décret n° 2004-118 du 6 février 2004 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, afin de pourvoir :

- **3 postes d'Agent de Service Hospitalier Qualifié**

Peuvent faire acte de candidature, toutes personnes, aucune condition de titres ou de diplômes n'est exigée.

Constitution du dossier de candidature

Le dossier à transmettre par le candidat doit comporter une lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae détaillé incluant les formations suivies et les emplois occupés et en précisant la durée.

Commission de sélection

La commission de sélection constituée à cet effet procède à un examen de l'ensemble des dossiers reçus. Seuls les candidats retenus à l'issue de cet examen seront conviés à un entretien avec les membres de cette commission.

Liste d'aptitude

La commission de sélection, après avoir pris notamment en compte des critères professionnels, arrête, par ordre d'aptitude, la liste des candidats déclarés aptes.

Délai de candidature

Le dossier de candidature est à adresser, au plus tard **le 18 avril 2011**

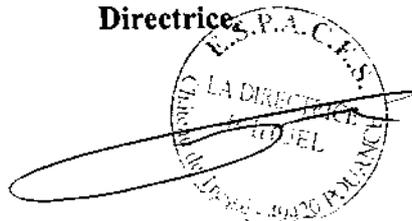
→ Soit par voie postale, sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi à :

E.P.S.M.S. E.S.P.A.C.E.S.
Château de Tressé
49420 POUANCE

→ Soit à déposer, contre récépissé, au bâtiment administratif de l'E.P.S.M.S. E.S.P.A.C.E.S.

Pouancé, le 11 février 2011

P. IHUEL,
Directrice



RNA mas
a scanner



ETABLISSEMENT PUBLIC SOCIAL ET MEDICO SOCIAL

Pouancé, le 10 février 2011

AVIS DE VACANCE DE POSTE
D'OUVRIER PROFESSIONNEL QUALIFIE.

Un poste d'ouvrier-professionnel qualifié (fonction espaces verts et blanchisserie, gestion et organisation des ateliers au contact de personnes handicapées) est vacant ou susceptible de l'être à ESPACES Château de Tressé (POUANCE-SEGRE, Maine et Loire).

DIRECTION - ADMINISTRATION
E.P.S.M.S. "E.S.P.A.C.E.S."

Château de Tressé
49420 POUANCÉ
Tél. 02 41 92 60 28
Fax 02 41 92 40 28
espaces.pouance@wanadoo.fr

Peuvent faire acte de candidature, les Ouvriers Professionnels Qualifiés titulaires nommés dans cet emploi en application du décret n° 91-45 du 14 janvier 1991, les fonctionnaires sollicitant un détachement et répondant aux conditions du décret précité.

SITE DE POUANCÉ

FOYER OCCUPATIONNEL
CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR
ÉTABLISSEMENT ET SERVICE
D'AIDE PAR LE TRAVAIL
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
A LA VIE SOCIALE

Les candidatures, accompagnées de toutes les pièces justificatives de la situation administrative des candidats, doivent être adressées à :

Madame La Directrice
ESPACES Château de Tressé
49420 POUANCE

SITE DE SEGRÉ

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
DE L'OUDON

avant le 11 mars 2011.

RRR
Special

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT

D'UN(E) PSYCHOMOTRICIEN(N)E

EN SERVICE DE PSYCHIATRIE

Peuvent faire acte de candidature, les personnes :

- remplissant les conditions énumérées à l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires,
- étant titulaires du diplôme de psychomotricien ou d'une autorisation d'exercer mentionnée aux articles L. 4322-4 au L. 4322-5 du code de la santé publique.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 10 avril 2011** (le cachet de la poste faisant foi).
Ils doivent être adressés à l'établissement énoncé ci-dessous :

Monsieur le Directeur

Centre Hospitalier Spécialisé

Service des Ressources Humaines

B.P. 59

44130 BLAIN

